

Fiche problématique

1. PROBLEMATIQUE GENERALE

Situation internationale selon l’OMS

Le Rapport sur la santé publié en 2002 par l’Organisation Mondiale de la Santé (OMS) constitue un recueil d’informations sur la santé mondiale concernant notamment les maladies non transmissibles (hypertension, diabète, maladies cardiovasculaires, etc). Par exemple, en 2001, ces maladies représentaient environ 60% des décès annuels et 47% de la charge de morbidité mondiale. Les Etats membres de l’OMS considèrent comme responsables de ces maladies une dizaine de facteurs à risque pour la santé. Parmi ces facteurs figurent **la sous-alimentation** (3,4 millions de décès par an), **l’hypertension artérielle, la carence en fer, l’hypercholestérolémie et l’obésité** (plus d’un milliard d’adultes en excès de poids), **mais également le tabagisme** (l’OMS prévoit une mortalité annuelle de 10 millions de personnes en 2030) **et l’alcoolisme**¹. L’importance de cette problématique n’est plus à démontrer étant donné que les facteurs à risque et les maladies qui y sont associées sont responsables d’un tiers des décès dans le monde. Ces maladies non transmissibles, très présentes dans les pays nordiques, touchent de plus en plus les pays en développement.

Données à l’échelle de la Suisse et du canton de Genève

L’impact de la consommation d’alcool, de tabac et d’autres drogues sur notre santé et la société en général est considérable. Le même constat s’applique à la surcharge pondérale, problème grandissant en Suisse. Des programmes nationaux de prévention dans ces domaines sont mis en place sous l’égide de l’Office fédéral de la santé publique (OFSP).

Des stratégies de prévention sont élaborées en collaboration avec des partenaires nationaux, cantonaux et privés, englobant aussi bien des mesures inhérentes à l’environnement (prévention structurelle, législation) que des mesures ciblées directement sur le comportement des individus, leur permettant de modifier leur attitude face à l’environnement (prévention comportementale).

A Genève, le Département de l’économie et de la santé (DES) a mis au point un « Plan cantonal de promotion de la santé et de prévention 2007-2010 »²

¹ Sources : « Stratégie mondiale pour l’alimentation, l’exercice physique et la santé », Organisation Mondiale de la Santé (OMS), 2004. « Rapport sur la santé dans le monde, 2002 »

² Ce plan est décrit dans le site www.geneve.ch/plancantonal

Un nombre croissant de Suisses en excès de poids

Le nombre de personnes en surpoids ou obèses n'a cessé d'augmenter au cours des dix dernières années. L'enquête suisse sur la santé – OBSAN – 2002 révèle que 37% de la population suisse de plus de 15 ans est en surpoids (29,4%) ou obèse (7,7%) et que cette proportion augmente de 50'000 personnes par an. L'OFSP évalue à 2,7 milliards de francs annuels les coûts engendrés par la surcharge pondérale, l'obésité et les maladies qui y sont associées.

A Genève, les données du Bus santé 2000 – 2004 indiquent que 59,4% des hommes et 35,9% des femmes présentent un excès de poids. Par rapport aux résultats enregistrés en 1993, on constate une augmentation des personnes ayant un excès de poids (+ 15% pour les hommes et + 13% pour les femmes).

Les ravages causés par le tabac

Chaque année, le tabagisme est responsable du décès prématuré de plus de 8'000 personnes en Suisse. De surcroît, le tabagisme passif tuerait près de 1000 personnes chaque année. Le nombre de décès de consommateurs est plus de deux fois supérieur au total cumulé des décès dus à un accident de la circulation (600), à la consommation illégale de drogues (200), au sida (100), à un meurtre (200) et à un suicide (1600). Au cours de ces dernières années, le nombre de fumeurs est en diminution en Suisse. Néanmoins, la mode du narguilé sévit parmi les jeunes³.

Des coûts liés au tabagisme ont été calculés pour 1995 par le Professeur C. Jeanrenaud et son équipe de l'Université de Neuchâtel : les frais de traitements médicaux se monteraient à 1,2 milliards de francs.

Les dangers de l'alcool

La consommation d'alcool est l'un des principaux facteurs entraînant une mortalité et une morbidité prématurées en Suisse. Une étude, menée sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) par l'Institut de recherche sur la santé publique et les addictions, montre qu'en 2002 la consommation d'alcool est à l'origine en Suisse de près de 3'500 décès : 2432 décès chez les hommes et 1033 décès chez les femmes.

La consommation d'alcool par les mineurs est également une préoccupation de santé publique de premier ordre. Depuis plus d'une décennie, on observe chez les jeunes une augmentation constante du nombre de consommateurs, de la fréquence de leur consommation et du rajeunissement de l'âge de la première consommation. Situés parmi les plus gros consommateurs européens, les adolescents suisses sont plus nombreux qu'il y a huit ans à boire un verre de trop (Sources : <http://etat.geneve.ch/des> et IPSA, Institut suisse de prophylaxie de l'alcoolisme)

Le cannabis, une drogue moins attractive chez les jeunes

Après avoir constaté une augmentation de la consommation de cannabis chez les jeunes durant plusieurs années, on enregistre aujourd'hui une diminution. L'étude ESPAD⁴ indique que 5,6% des écolières et des écoliers de 13 ans, 8,8% des 14 ans, 16% des 15 ans et 18% des 16 ans avaient consommé du cannabis dans les 30 jours précédant l'enquête effectuée en 2007. En outre, il y a de plus de plus de jeunes qui ne consomment du cannabis qu'une seule fois et qui renoncent par la suite.

Signalons encore que le cannabis demeure une substance relativement facilement accessible pour les jeunes et qu'il existe des modèles de consommation problématiques pouvant entraîner des effets négatifs sur le développement psychique, physique et/ou social.

³ Selon un récent rapport de l'OMS (2005) : « le fumeur de narguilé peut inhaler autant de fumée en une seule séance que s'il fumait 100 cigarettes ou plus »

⁴ Source : European School Survey Project on Alcohol and Other Drugs (ESPAD) en Suisse. Principaux résultats en 2007

Le développement de multi-consommations chez les jeunes »

Depuis quelques années, plusieurs indicateurs mettent en évidence le développement de multi-consommations lors de soirées festives impliquant diverses substances telles que : le tabac, l'alcool, les drogues de synthèse et la cocaïne. Par ailleurs, des spécialistes observent une certaine forme de démocratisation et banalisation de la consommation de ces produits.
(Source : <http://www.nuit-blanche.ch>)

La santé et la consommation, un enjeu DD

Deux des 45 postulats du développement durable retenus par la Confédération suisse⁵ justifient les actions à mener pour résoudre les problématiques liées à la santé et la consommation.

« La santé de l'être humain doit être préservée et favorisée »
(Postulat 2b)

« La consommation de biens et de services doit répondre à des critères d'équité et de respect de l'environnement »
(Postulat 12b)

2. MANDAT

Suite aux conclusions des *Bilans environnemental et socio-économique de Chêne-Bourg* (Bureau ECO21, 2003-2004), du travail du Comité de pilotage et des résultats du 1^{er} Forum « Chêne-Bourg demain » des 22 et 23 avril 2005, des problématiques jugées prioritaires à Chêne-Bourg ont été réunies dans le domaine d'action « Santé et consommation » :

- ❖ Prévention contre les maladies de la dépendance (drogue, médicaments, alcoolisme, tabagisme) et assistance
- ❖ Comportements individuels et collectifs à adopter
- ❖ Promotion de l'alimentation saine
- ❖ Récupération des produits non vendus (banque alimentaire genevoise)
- ❖ Mode de consommation durable – Communication avec les écoles

3. OBJECTIFS VISES PAR LES MEMBRES DE L'ATELIER

Le constat d'une surconsommation et d'une mauvaise consommation

Notre société occidentale permet non seulement de consommer facilement, mais favorise la surconsommation en matière d'alimentation. Omniprésente, la publicité, joue un rôle souvent pernicieux dans la mesure où elle suscite à l'excès des besoins très souvent artificiels parmi la population. Cette course à la consommation, orientée sur des produits le plus souvent trop riches en sel, en sucre ou en mauvaises graisses, a des conséquences négatives diverses sur la santé humaine.

Devenir des « consom'acteurs »

Les objectifs de l'Atelier vont dans le sens de promouvoir la notion de « consom'acteur ». Il s'agit, aujourd'hui et à l'avenir, que les consommateurs deviennent conscients des enjeux et des risques liés à la consommation, afin de préserver leur santé et globalement la collectivité et l'environnement dans une optique de développement durable.

⁵ Les indicateurs et postulats « Monet » sont décrits dans le site internet de la Confédération (<http://www.bfs.admin.ch>, chapitre développement durable).

Axes principaux

Comme en témoigne les suggestions présentées plus loin, les réflexions du groupe ont été larges.

Les questions liées à l'alimentation ont été largement débattues, avec comme objectifs principaux de :

- promouvoir la consommation de fruits et légumes locaux, de saison, en particulier de produits frais et si possible « bio »,
- favoriser qu'un plus grand nombre de personnes qu'aujourd'hui s'impliquent directement dans la culture de fruits et légumes pour leur propre consommation : mini-potagers (plantages), jardins familiaux, agriculture contractuelle de proximité (ACP).

La promotion de l'activité physique constitue un autre axe important, afin de :

- lutter contre la sédentarité, source de différents problèmes en matière de santé physique et psychique.

Le constat d'un nombre toujours croissant de personnes (âgées ou non) qui vivent seules incite à agir afin de :

- briser l'isolement de certaines personnes qui souffrent de cette situation (mauvaise alimentation, état dépressif) ;
- favoriser la convivialité (relations intergénérationnelles et interculturelles) et l'organisation d'événements publics.

Les enfants et les jeunes nécessitent une attention toute particulière afin de favoriser :

- une alimentation saine et équilibrée,
- une activité physique régulière,
- une vie saine, sans produits toxiques et en retardant l'âge de la consommation d'alcool.

De manière secondaire, d'autres réflexions ont porté sur les rayonnements non ionisants (RNI) afin d'appliquer le principe de précaution ou encore sur le sujet du réseau social d'urgence en matière d'alimentation (banque alimentaire) sans toutefois que ces sujets aboutissent à une fiche-action.

Une mise en application locale du « Plan cantonal de promotion de la santé et de prévention 2007-2010 »

Le « Plan cantonal de promotion de la santé et de prévention 2007-2010 » est inscrit dans la loi genevoise sur la santé (K 1 03 du 7 avril 2006) et se déploie autour de trois objectifs sélectionnés par le Département de l'économie et de la santé (DES) :

1. Retarder l'âge de la première consommation d'alcool
2. Prévenir la dépression selon le modèle d'Alliance contre la dépression
3. Promouvoir une alimentation saine et une activité physique régulière

Plusieurs actions proposées par l'Atelier sont justifiées par l'existence de ce plan cantonal : de fait, leur mise en oeuvre participerait à la concrétisation du plan cantonal à l'échelle communale.

Une communication positive

Pour l'Atelier « Santé et consommation », les actions à mettre en place doivent être accompagnées d'une communication positive : elles ne doivent pas s'attarder sur les dégâts causés par de mauvaises pratiques, mais plutôt montrer l'objectif à atteindre : être bien dans son corps et dans son esprit, se sentir en harmonie avec son environnement, etc.

4. SUGGESTIONS D' ACTIONS

Le processus de travail du groupe

Les séances de l'Atelier du futur ont débuté par un vaste brainstorming. Celui-ci a pris en compte des différentes problématiques composant le domaine d'action. Le brainstorming a permis d'identifier plusieurs pistes d'actions.

Des réflexions en petits groupes ont été l'occasion d'approfondir les pistes d'actions et de dresser une liste de 25 suggestions d'actions indiquées ci-dessous.

Les suggestions ont été discutées puis hiérarchisées par les membres grâce à deux types d'appréciations, « l'importance » et « la faisabilité », qu'il convenait de noter selon l'échelle « Grande », « Moyenne », « Faible » ou « à préciser ».

Cette opération a permis de dégager plusieurs actions prioritaires à mettre sous la forme de fiches-actions (voir au point 5 la liste des 9 fiches-actions réalisée par l'Atelier du futur).

Les 25 suggestions d'actions

Suggestion 1 :

« Organiser une fête des produits locaux (alimentaires en particulier) à l'occasion d'événements organisés dans la commune »

Il existe par exemple la fête de la tomate (à Carouge en juillet), des fêtes de la courge (à Corsier et Satigny en octobre). L'idée est de développer une formule similaire et personnalisée à Chêne-Bourg, dans le but de promouvoir la production locale de produits de qualité (par ex. produits alimentaires bios).

Suggestion 2 :

« Organiser un « Forum Santé » interactif pour les jeunes et en présence des parents »

Objectifs : faire une prévention de la santé selon une formule plutôt ludique, visant à sensibiliser et faire changer des comportements chez les jeunes et dans les familles.

Le point central de ce forum serait constitué par une animation théâtrale interactive (la troupe romande « Compagnie du Caméléon » a cette compétence). Le thème central peut être l'alimentation mais aussi la prévention contre la cigarette, l'alcool, les drogues illégales (à préciser avec les partenaires).

Suggestion 3 :

« Créer de nouveaux jardins familiaux, sur le territoire communal ou à proximité »

Le fait de favoriser qu'un plus grand nombre de Chênois puisse prendre en charge une partie de son alimentation personnelle est un point central pour lutter contre les problèmes de santé publique. Une telle activité est une opportunité pour avoir une alimentation de qualité ; elle contribue aussi à lutter contre la sédentarité et favorise les relations sociales.

Pour le choix d'un site, il s'agirait éventuellement de s'associer avec d'autres communes des Trois-Chêne. Des conseils devraient être ensuite fournis aux familles pour favoriser des cultures bios et éviter au maximum l'usage de produits chimiques (source de pollutions du sol et de l'eau dans de nombreux jardins familiaux du canton).

Suggestion 4 :

« Favoriser la création de mini-jardins potagers au pied des immeubles et de petites cultures adaptées aux terrasses et balcons »

Objectifs : permettre au plus grand nombre d'habitants des immeubles un accès à un petit potager et/ou favoriser des cultures en pot sur les balcons. Le fait de favoriser des actions même modestes de cultures d'herbes aromatiques, de petits fruits et légumes, ne peut que développer un intérêt pour des saveurs naturelles, une cuisine goûteuse avec des produits frais et de saison. Les mini-jardins potagers favorisent également les relations sociales.

Suggestion 5 :

« Dans les commerces alimentaires, favoriser la mise en valeur dans les rayons des produits locaux et des produits de saison ».

L'action serait à conduire auprès des petits magasins et des grands (Coop et Migros) pour les inviter à la mise en valeur claire des productions locales, de saison.

Suggestion 6 :

« Favoriser la création d'une coopérative à l'image des Jardins de Cocagne et de TourneRêve »

Objectif : promouvoir une alimentation saine et de saison, produite localement avec la collaboration des bénéficiaires des produits.

Quelques places sont encore disponibles pour profiter des services de Tournerêve (liste d'attente pour les Jardins de Cocagne) et la commune pourrait faire la promotion de ce service auprès des habitants. Au-delà de cette action ponctuelle et pour répondre à un intérêt grandissant pour ce type de formule, il s'agirait de favoriser la création d'une nouvelle coopérative dans les Trois-Chêne (identification des terrains adaptés, négociation avec un agriculteur).

Suggestion 7 :

« Favoriser une nouvelle organisation de la restauration dans le CO de la Seymaz afin de privilégier les repas « fourchette verte » et assurer un temps minimum de restauration suffisant. »

Suite à divers avis recueillis par les membres de l'Atelier, le groupe formule le souhait que la restauration s'améliore rapidement au tout nouveau CO de la Seymaz.

L'AF invite les autorités de Chêne-Bourg via le Comité de pilotage de l'Agenda 21 à suivre de près cette situation afin de s'assurer de la mise en place de solutions adaptées dans les meilleurs délais.

Suggestion 8 :

« Organiser des distributions de fruits et/ou légumes aux enfants dans les établissements scolaires voire dans d'autres lieux de vie et favoriser des activités externes mettant les enfants en contact avec de telles productions locales »

Des initiatives se développent pour sensibiliser les enfants en faveur d'une alimentation équilibrée et leur faire découvrir des productions locales au travers de visites, cueillettes, etc.

Il s'agirait donc d'encourager ces initiatives de manière à ce qu'elles perdurent et se développent grâce à un soutien financier de la commune qui contribuerait par exemple aux frais de déplacements des organisateurs (établissements scolaires, centre de loisirs, associations).

Suggestion 9 :

« Informer et sensibiliser dans les établissements scolaires (campagnes, organisation de cours) à propos de l'alimentation et des addictions (alcool, tabac, drogues illégales). »

Objectifs : Réduire l'obésité et les autres problèmes de consommation au travers d'une action dans les établissements scolaires.

Moyens : par ex. cours de cuisine à susciter ou à préserver.

Cette suggestion pourrait être regroupée avec la n°2 en vue d'une action unique auprès du Département de l'instruction publique.

Suggestion 10 :

« Renforcer l'équipe des TSHM active sur les Trois-Chêne de manière à ce qu'ils augmentent leur capacité de suivis individualisés auprès des jeunes qui se mettent le plus en danger »

Le développement récent de « beuveries » et de multi-consommations en général (alcool, drogues) parmi des groupes de jeunes est un phénomène inquiétant : certains d'entre eux se mettent en danger et demandent à être suivis de manière individualisée en prenant également contact avec leurs familles respectives (des problèmes familiaux sont souvent à la source de dérives de jeunes). Une part du travail des TSHM est consacrée à ce problème mais, faute de temps, sans pouvoir être en mesure de suivre tous les jeunes les plus gravement touchés. L'objectif serait de renforcer la capacité de suivi individualisé des jeunes en danger par les TSHM, par l'embauche éventuelle d'un 4e TSHM actif dans les Trois-Chêne.

Suggestion 11 :

« Effectuer des contrôles dans les commerces vendant de l'alcool et lors des fêtes dans le but de faire respecter la loi (en particulier les interdictions de vente d'alcool aux mineurs) »

Objectifs : faire respecter la loi en procédant à des contrôles.

Partenaires : commerçants, Agents municipaux, Agents de civilité⁶ (récemment embauchés par la Mairie) ?

⁶ Quelques communes genevoises dont Chêne-Bourg ont embauché des « Agents de civilité » dans le cadre de l'application de la nouvelle loi cantonale en matière de chômage (programme cantonal d'emploi-formation)

Suggestion 12 :

«Faire en sorte qu'il devienne interdit de fumer dans le café-restaurant du Centre Sportif Sous-Moulin»

Suggestion 13 :

«Promouvoir l'interdiction de fumer dans les cafés-restaurants par des incitations fiscales»

Suggestion 14 :

«Réseau social en matière d'alimentation : créer un point de distribution dans les Trois-Chêne»

Il n'existe aucun point de distribution d'aide alimentaire dans le secteur des Trois-Chêne ; les personnes dans le besoin doivent se rendre en ville.

Moyen : Mise à disposition d'un local adapté ; chercher pour ces questions d'infrastructures et de ressources humaines une collaboration avec une structure existante (association ? CASS ? Paroisse ?) et favoriser la participation de bénévoles.

Suggestion 15 :

« Favoriser l'installation de garages à vélos fonctionnels dans les bâtiments (privés et publics)»

Objectifs : favoriser l'usage du vélo, la pratique de la mobilité douce étant profitable pour la santé. De meilleures infrastructures en matière de garage à vélos inciteraient davantage l'usage de cette forme de mobilité douce avec moins de dégradations faites sur les vélos, un désencombrement des trottoirs (souvent utilisés pour les entreposer), etc.

Coût : faible (dans le cas d'inciter les propriétaires et régies immobilières).

Suggestion 16 :

« Briser l'isolement de personnes seules en organisant des visites qui permettent de recueillir leurs histoires et expériences de vie »

Objectif : Faire sortir les personnes (en particulier âgées) de leur isolement.

De plus en plus de personnes vivent seules. L'isolement est une situation qui entraîne souvent des problèmes de santé (dépression, manque d'activité physique source de complications diverses). Moyens possibles : proposer une/des visite/s d'un professionnel permettant à ces personnes de raconter leur vie, de valoriser leur expérience, d'exprimer des avis, sachant que des rencontres pourraient se traduire et se prolonger par des parutions d'interviews et des rencontres entre personnes isolées.

Suggestion 17 :

« Organiser des rencontres interculturelles festives (favorisant aussi, en matière d'alimentation, l'éveil et la connaissance de saveurs) »

Objectif : augmenter la connaissance mutuelle et la tolérance tout en faisant découvrir des cuisines de différentes origines.

Suggestion n°18 :

« Suggérer une liste d'aménagements et d'actions aux propriétaires d'immeubles lors de la procédure d'évaluation des dossiers de constructions et rénovations effectuée par la commune de Chêne-Bourg »

La commune émet un avis sur les dossiers de constructions et de rénovations qui concerne son territoire. Le service technique en charge d'évaluer les dossiers pourrait à cette occasion compléter ses contrôles en portant une attention particulière à certains sujets et ensuite à formuler des recommandations aux propriétaires.

C'est ainsi que la création de mini-jardins potagers au pied d'immeubles pourrait être suscitée voire encouragée. De même pour la mise en place de parkings à vélos adaptés dans les immeubles et les entreprises. (notions évoquées dans les suggestions n°4 et n°15).

Suggestion n°19:

« Mettre en place une signalétique pour la promotion de l'exercice physique dans certains lieux publics »

Par exemple « Dans ce parc, vous pouvez faire X abdominaux ». La future voie verte (au-dessus du CEVA) destinée à la mobilité douce entre la frontière française et la gare des Eaux-Vives pourrait elle aussi comporter de telles signalétiques, voire quelques équipements simples (anneaux, poutres, ...) sur ses à-côtés.

Suggestion n°20 :

« Utiliser différents médias et supports pour sensibiliser et informer la population sur des problématiques de santé et l'exercice physique »

- Plan communal des Trois-Chêne et (futur ?) plan de mobilité douce (demandé dans la fiche-action M6 de l'AF Mobilité - étape 1) : indiquer les espaces appropriés pour l'exercice physique, le jogging...
- Annuaire officiel des Trois-Chêne : intégrer des messages-recommandations de santé ; trouver une formule permettant de faire apparaître les cabinets médicaux (parrainage d'annonceurs ou plutôt conseils de santé signés) ; offrir un espace publicitaire aux acteurs de la société civile (CASS, Samaritains).
- Site internet communal : sur une page découpée avec sous-titres « Vous avez besoin de... », lister toutes les institutions, entreprises et acteurs de la société civile actives en matière de santé, en intégrant également les structures de santé communautaire des HUG (dentistes compris) pour les personnes aux moyens limités.
- Don du sang : dans les différents supports de communication, promouvoir la collecte du sang en partenariat avec les Samaritains et les HUG.
- Concevoir et distribuer un « guide santé » recensant toutes les actions de santé communale à Chêne-Bourg (à préciser)

Suggestion n°21 :

« Valoriser des initiatives prises dans les organismes de Chêne-Bourg (entreprises, administrations, associations, établissements scolaires, etc.) »

Il s'agirait d'inciter l'adoption et la mise en application de « plans de santé » (notion à préciser) dans les organismes afin d'organiser un concours ou simplement de mettre en valeur les expériences positives afin qu'elles constituent une référence et un exemple à suivre. Cette suggestion est à mettre en relation avec la proposition inter-atelier de l'étape 1 qui demande la création d'un « label communal développement durable ».

Suggestion n°22 :

« Promouvoir l'alimentation saine et équilibrée lors des fêtes organisées sur le territoire communal »

Lors des fêtes organisées par la commune, proposer une alimentation équilibrée afin que des légumes (salades par ex.) et des fruits complètent la traditionnelle saucisse et/ou constituent une alternative.

Suggestion n°23 :

« Organiser des « espaces santé » périodiques »

Il s'agirait de séances d'information publiques (ou d'ateliers d'information et de partage) organisées par exemple chaque semestre sur un thème porteur ou « à la mode » : santé et réchauffement climatique, alimentation, grippe aviaire, mort d'un proche, aidants naturels, suicide et conduite suicidaire, drogues et abus de substances, cancer, vélos et accidents, alcoolisme...

Suggestion n°24 :

« Mettre en place une coordination entre les partenaires de la santé dans les Trois-Chêne »

A ce jour, des acteurs de la santé tels que les cabinets médicaux, le CASS, la société des Samaritains ne collaborent pas ensemble. Un dialogue régulier entre ces organismes, stimulé et coordonné par le Service social communal, serait certainement favorable pour entreprendre

des actions d'information et de sensibilisation communes, mieux gérer des dossiers de personnes fragilisées et/ou isolées, lancer des appels coordonnés au bénévolat, voire faire face à une difficulté (canicule par exemple). Ce réseau pourrait également accueillir d'autres partenaires telles que les paroisses protestantes et catholiques et les TSHM.

Suggestion n°25 :

« Organiser des cours de cuisine sur le concept qu'il est possible de manger des plats bon marché mais équilibrés et de qualité gustative élevée »

Le concept serait de montrer comment, avec quelques francs, on peut apprêter des produits bon marché, de qualité (notamment des produits frais locaux), pour préparer des plats agréables et équilibrés.

5. LISTES DES FICHES-ACTIONS

L'exercice de hiérarchisation des suggestions, le regroupement de certaines d'entre-elles ainsi qu'un travail de documentation sur les thématiques abordées, ont permis de soumettre au Comité de pilotage neuf fiches-actions dont une – la fiche-action SCSA1 - réalisée avec l'Atelier du futur « Solidarité et accueil ».

FICHE ACTION SC1 :

« Organiser une fête destinée à promouvoir les produits locaux (alimentaires en particulier) en marge d'une ou de deux fêtes déjà existantes dans la commune »

FICHE ACTION SC2 :

« Favoriser la réalisation de plantages (mini-jardins potagers dans des espaces publics et privés) et de petites cultures en bacs pour balcons et terrasses »

FICHE ACTION SC3 :

« Proposer une alimentation équilibrée lors des fêtes publiques organisées dans la commune de Chêne-Bourg »

FICHE ACTION SC4 :

« Organiser des « ateliers cuisine » dans le but de concilier une alimentation saine avec un petit budget »

FICHE ACTION SC5 :

« Maintenir et développer des jardins familiaux pour les habitants de Chêne-Bourg »

FICHE ACTION SC6 :

« Susciter et soutenir l'organisation d'actions pour la promotion de la santé dans les établissements scolaires de Chêne-Bourg ; inciter le CO de la Seymaz à adhérer au Réseau des écoles en santé »

FICHE ACTION SC7 :

« Favoriser la création d'une activité d'agriculture contractuelle de proximité (ACP) dont pourraient bénéficier de nombreux Chênois »

FICHE ACTION SC8 :

« Mettre en place un programme d'action (communal ou intercommunal) pour informer, sensibiliser et promouvoir la santé en s'inspirant de l'expérience « Onex Santé »

FICHE ACTION SCSA1 :

« Briser l'isolement des personnes seules »

6. DOCUMENTATION

Huit documents ont été produits par le bureau ECO21 dans le cadre de cet Atelier du futur.

« Généralités sur le domaine d'action Santé et consommation » (doc 1A)

La documentation comprend des définitions, des données aux échelles suisse et cantonale (dont le plan cantonal de promotion de la santé et de prévention 2007-2010), des constats spécifiques aux jeunes, des références légales fédérales et cantonales, une liste des principaux organismes actifs en suisse et dans le canton de Genève.

« L'alimentation et la santé » (doc 1B)

La documentation comprend des définitions, un descriptif de la situation aux échelles internationale (OMS), suisse et genevoise ; des recommandations, un descriptif des principaux labels en rapport avec le domaine et une liste d'acteurs genevois.

« Le tabac » (doc 1C)

La documentation comprend un descriptif de la situation aux échelles internationale (OMS), suisse et genevoise ainsi qu'un focus sur les jeunes et le tabac.

« Les drogues illégales » (doc 1D)

La documentation comprend des définitions, un descriptif de la politique suisse, des données sur la situation dans le canton, un focus sur le cannabis et une présentation des organismes genevois actifs dans ce domaine.

« L'alcool » (doc 1E)

La documentation comprend un descriptif de la situation aux échelles suisse et genevoise avec un focus sur la situation des jeunes (recommandations, situation, éléments de la législation fédérale).

« Données sur le réseau sociale d'urgence en matière d'alimentation » (doc 2)

La documentation décrit le réseau genevois, les structures de distribution de denrées alimentaires, les structures d'accueil proposant des repas chauds, les magasins alimentaires à prix réduits et des lieux favorisant la solidarité.

« L'expérience de la commune de Bernex avec les personnes isolées » (doc 3)

Cette note a été réalisée pour documenter les Ateliers du futur « Santé et consommation » et « Solidarité et accueil » qui, tous deux, ont exprimé des préoccupations sur la problématique des personnes isolées. Sur la base d'un entretien, la documentation retranscrit en substance les propos du responsable du service social de Bernex concernant l'identification et le suivi des personnes isolées depuis 2006.

« Avis de Radix sur les suggestions de l'AFCB10 » (doc. 4)

Cette note synthétise l'appréciation portée par cet organisme sur les suggestions d'actions émises lors des séances de l'Atelier. Il apparaît que quelques actions pourraient faire l'objet d'un soutien financier. Pour l'Atelier, ces éléments contribuent à identifier le niveau de faisabilité des suggestions émises en vue de retenir celles destinées à devenir des fiches-actions

7. REMERCIEMENTS

Les participants de l'Atelier du futur remercient très chaleureusement toutes les personnes qui ont consacré de leur temps, soit pour une interview, soit pour un échange constructif lors d'une séance.

- Mme Laurence Althaus, coordinatrice d'Onex Santé
- Mme Anne-Catherine Grasset, déléguée à l'Agenda 21 de Lancy
- Mme Sandrine Queiroga, travailleuse sociale hors-murs (Trois-Chêne) ;
- Mme Florence Hammer, du Centre de loisirs de Chêne-Bourg
- M. Patrick Renlund, responsable du service social de la commune de Bernex.
- M. Patrick Vadorin, travailleur social hors-murs (Trois-Chêne) ;
- M. Christian Wilhelm, représentant de Radix en Suisse romande.
- Les membres du réseau social des Trois-Chêne.

Un remerciement particulier est adressé à M. Joël Perriraz pour la mise à disposition de salles au Centre de loisirs de Chêne-Bourg, son accueil chaleureux et sa participation constructive à des séances.

L'Atelier remercie également Mme Beatriz Rincon, assistante du bureau ECO21, pour sa participation efficace au travail de documentation entrepris pour l'Atelier.

Les membres de l'Atelier du futur « Santé et consommation »

Coordinateur : Simon Regard

Joëlle Abi Chaker, Léna Abi Chaker, Brigitte Baumann, Raymond Beffa, Camille Bierens de Haan, Sabine Debarge, Catherine Dubois, Kete Flück, Léa Griess, Pierre Grosjean, Sylvie Hottelier, Bengt Kayser, Mireille Mahrer, Nicole Perruchoud, Pascal Sauvain, Isabelle Voser Junod.

Consultant du bureau ECO21 : Rémi Merle